

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° II-1119

présenté par  
Mme Brulebois

-----

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	10 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	11 800 000
Enseignement technique agricole	1 800 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>11 800 000</b>	<b>11 800 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à concrétiser financièrement la promesse de la Première ministre d'une aide de 500 euros à tous les lycéens professionnels dès 2024.

Cette aide permettra une meilleure mobilité pour des jeunes qui commencent tôt leur vie professionnelle. Elle est déterminante dans des départements ruraux comme dans le Jura où les déplacements se font quasiment exclusivement avec le véhicule personnel. Nos jeunes en lycée professionnel et en lycée technique agricole s'engagent dans des métiers en tension, dans lesquels la main d'œuvre manque. Il est donc logique de leur accorder une aide pour les encourager dans cette voie.

Le présent amendement augmente de 10 millions en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'action 4 « Action sociale » du programme 230 « Vie de l'élève » et de 1,8 million en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'action 3 « Aide sociale aux élèves et santé scolaire » du programme 143 « Enseignement technique agricole ». Pour se conformer aux règles budgétaires de la LOLF, le présent amendement diminue de 11,8 millions les crédits alloués à l'action 8 « Logistique, système d'information, immobilier » du programme 214 « soutien à la politique de l'éducation nationale ». Le but de cet amendement n'étant pas de diminuer les crédits du programme 214 et appelle le Gouvernement à lever le gage.